

# FICHE MAIRIE 2022-2023

**Ecole maternelle : 5 rue des Airbornes - 02.31.78.77.90**  
**Ecole élémentaire : 6 chemin de Longueville – 02.31.78.77.76**

## Inscription administrative en Mairie obligatoire pour l'entrée en PS et CP

(Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile)

### ENFANT :

Nom, Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Entre en classe de : .....

Ecole et classe précédente : .....

Père  Mère  Tuteur légal

Nom et Prénom :

Adresse :

 : .....

 travail : .....

Père  Mère  Tuteur légal

Nom et Prénom :

Adresse :

 : .....

 travail : .....

### Personnes autorisées à prendre l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence :

Nom, adresse : .....

Téléphone : .....

Lien avec l'enfant : .....

Nom, adresse : .....

Téléphone : .....

Lien avec l'enfant : .....

Observations particulières (**allergie**, régime alimentaire particulier...)

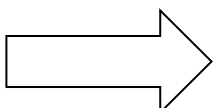
.....

**Votre adresse mail** (pour recevoir toutes les informations importantes concernant les écoles) :

Date :

Signature :

Cachet de la Mairie :



**Mon enfant mange au restaurant scolaire : oui non**

Inscription à l'année modifiable à chaque période de vacances.

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Mon enfant reste à la garderie : oui non**

de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h45

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Mon enfant prend le bus scolaire (habitants de Longueval) **oui non****

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Le règlement des différents services périscolaires est consultable en Mairie  
ou sur le site [www.ranville.fr](http://www.ranville.fr)**

**Autorisation parentale :**

Je soussigné, Non Prénom .....

Responsable légal de l'enfant, autorise mon enfant

- A participer aux activités organisées dans le cadre des temps périscolaires
- A participer aux activités nécessitant des déplacements (à pied, à vélo, en mini-bus...)
- A être photographié en groupe ou filmé dans le cadre des temps périscolaires.

**Date :**

**Signature :**

*Les informations recueillies ont pour finalité l'inscription à l'école et aux services périscolaires. Les destinataires des données sont la mairie et les services périscolaires*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Ranville*